

CGT THALES LAS ELANCOURT

M. Pascal LEMEE
Directeur des Opérations et Responsable
d'établissement
THALES LAS ELANCOURT

Le 18 Mars 2020,

Monsieur,

Nos élus déposent aujourd'hui au registre spécial des Danger Graves Imminent le texte ci-dessous :

*Compte tenu du risque de contamination des salariés au COVID-19 dont la pandémie est en cours, nous estimons que les salariés de Thales LAS Elancourt non éligibles au télétravail sont en **danger grave et imminent de contagion** pour les raisons suivantes :*

Le temps d'incubation de ce virus fait des salariés sont probablement atteints sans symptômes mais pour autant contagieux.

Ces mêmes salariés pourraient donc transmettre le virus aux différents collègues sur places engendrant une contagion massive redoutée par les pouvoirs publics.

La plupart de ces salariés travaillent dans des conditions de promiscuité non compatibles avec les gestes barrières ; dans des salles au renouvellement d'air et à la désinfection non assurée, avec du matériel, des outils et des documents qu'ils doivent s'échanger.

Que ces salariés se retrouvent dans l'entreprise sans structure hiérarchique compétente au bon fonctionnement.

La fourniture de gel Hydro alcooliques est aléatoire et ceux-ci doivent être stockés dans des armoires protégées qu'il faut ouvrir et fermer...

Les services de ménages tournent au ralenti, lorsqu'ils fonctionnent encore et ne sont pas compétent au métier spécifique de désinfection en période de pandémie. Les poignées de portes, toilettes, rampes d'escaliers, tourniquets etc... ne sont pas nettoyés à chaque passage.

Par mesures de sécurités, de nombreuses portes sont à ouvrir manuellement ; Les laisser ouvertes ferait courir un risque grave en cas d'incendie.

Le restaurant d'entreprise étant fermé, ceux-ci doivent apporter leur déjeuner sans pouvoir faire respecter la chaîne de froid. A défaut, ils devront stocker leur nourriture dans des moyens communs, peut-être contaminés par d'autres salariés potentiellement atteints.

C'est pour cela que nous vous demandons la fermeture immédiate du site jusqu'à la fin du mois avant de redéfinir la prolongation en fonction des événements.

A ce titre nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne sécurité sanitaire des salariés et de leur en apporter dès aujourd'hui les informations.

La CGT